tech in story

THE VOICE OF TECH COMPANIES

AI
Quand l'excellence de l'IA développe le business
8

AFFAIRES PUBLIQUES
l'Europe régule la Tech
20

IMPACT CRISE
Le SaaS face à la crise
28

CRISE SANITAIRE : TECH IN SUR TOUS LES FRONTS

Année 2019-2020

Contacts

TECH IN France
13 rue La Fayette
75009 Paris

0140324590

TECH IN France est un des principaux syndicats professionnels français de l'industrie du numérique, créé en 2005 sous le nom AFDEL pour représenter les éditeurs de logiciels et les sociétés internet et être le porte-parole de l'industrie numérique en France. TECH IN France est membre de la FIEEC.

2020 ? PASSONS VITE À 2021…

L'année 2020 a été pour TECH IN France, comme pour de très nombreuses entreprises, une année très particulière !
Confrontée à la crise sanitaire et aux confinements, l'association a dû en effet considérablement s'adapter. Mais c'est dans ces moments-là aussi que le rôle des organisations professionnelles prend encore plus son sens : accompagner les entreprises dans la dimension la plus solidaire de son action. Le métier de TECH IN France, ce n'est pas d'être courtier en masques de protection sanitaire… Et pourtant ! Il a bien fallu improviser sur le sujet et ce n'est pas moins de 400 000 masques qui ont été précommandés pour ses membres par l'association au printemps dernier !
Partager les bonnes pratiques, mutualiser les besoins, grouper les offres, s'échanger références, trucs et astuces, et s'il le faut improviser collectivement des solutions : telle est la force d'un réseau professionnel proche de ses adhérents. Cette année 2020 a donc été pour TECH IN France et son équipe très mobilisée, l'occasion d'étoffer considérablement son offre et la valeur restituée à l'adhérent.
Nous avons évidemment tous regretté les moments les plus conviviaux qui nous rassemblent régulièrement depuis bientôt quinze années et nous espérons pouvoir les organiser à nouveau le plus rapidement possible en 2021. Mais une crise est toujours le moment propice à une remise en question. Les entreprises qui tirent leur épingle du jeu pendant ces périodes tourmentées sont celles qui continuent d'innover et investissent, tout en améliorant leur efficacité opérationnelle. Celles qui se contentent de réduire la voilure sortent plus lentement des crises, comme les économistes l'ont observé à plusieurs reprises au cours de l'histoire économique récente. C'est pourquoi TECH IN France a engagé à son échelle la digitalisation de toutes ses activités. Il s'agit bien plus que de souscrire à un outil de webinar ! C'est une nouvelle façon de communiquer, d'engager avec son réseau, qui ne prend tout son sens que si on en exploite toutes les potentialités. Fort heureusement en termes de solutions numériques et de conseil, TECH IN France est plutôt bien équipée grâce à ses membres et partenaires…Merci à eux !
C'est pourquoi les entreprises de toutes tailles, éditeurs de logiciels et plateformes internet, trouvent dans leur adhésion le retour attendu, la dynamique supplémentaire qu'offre un écosystème comme celui de TECH IN France ! C'est cette cohésion et cette cohérence, qui se retrouve également dans les positions publiques que porte l'association, qui fait notre force collective. Gageons que 2021 sera pour l'association comme pour ses membres une année bien sûr plus faste où pourront se concilier les rationalisations et les innovations engagées en 2020 et le plaisir retrouvé de l'être ensemble.

« Gageons que 2021 sera pour l'association comme pour ses membres une année bien sûr plus faste où pourront se concilier les rationalisations et les innovations engagées en 2020 et le plaisir retrouvé de l'être ensemble... »

Loïc Rivière
Délégué Général
TECH IN France

SOMMAIRE

« C'est à nous d'inventer la superpuissance européenne numérique de demain » Cédric O

4 GRAND ENTRETIEN
Pierre-Marie Lehucher

6 TIMELINE

8 LA UNE
AI France Summit

12 AFFAIRES PUBLIQUES
TECH IN Parlement...

14 A TECH FAMILY
Ils sont TECH IN !

16 INTERVIEW
Cédric O

24 PARTENAIRES
TECH IN & Friends

28 SAAS
Face à la crise, le saas demeure un driver puissant de résilience et de valorisation

30 RSE
Rencontre entre des collégiennes et des femmes "rôle modèles" dans la Tech !

COVID-19
Crise sanitaire : TECH IN sur tous les fronts 18

AFFAIRES PUBLIQUES
Colloque « nouvelles regulations du numerique»: faire de l'europe un espace d'innovation competitif 20

VISION
Next40 : pleins feux sur les scale-up de la tech 22

32 BACKSTAGE
La Team TECH IN

34 TECH IN
Nos Membres

36 SELFIE
TECH Instagram

+ 30 membres pour 2019-2020 chez TECH IN France

GRAND ENTRETIEN

PIERRE-MARIE LEHUCHER
Président de TECH IN France

"TECH IN FRANCE A ÉTÉ LE POINT DE RALLIEMENT DE NOTRE **ÉCOSYSTÈME**"

Le président de TECH IN France dévoile en exclusivité son ambition pour l'organisation qui rassemble plus de 400 entreprises du numérique. Une volonté forte construite autour du développement des écosystèmes profonds et complets.

//La France traverse une crise sans précédent qui met l'économie à rude épreuve. Quel rôle devrait selon vous endosser le numérique dans la sortie de crise ?

Pierre-Marie Lehucher La France traverse une crise sans précédent et son économie, la santé de ses entreprises sont fortement impactés. Mais, et c'est la première fois que cela se produit, la crise est internationale, globale, n'épargne aucun pays. Ce n'est donc pas seulement la France qui est concernée. Cette pandémie ne révèle pas seulement l'imperfection des organisations sanitaires ici ou là, elle révèle surtout les retards considérables pris par les organisations collectives dans la mise en œuvre de solutions performantes permettant aux femmes et aux hommes qui les animent d'adapter leurs modes de fonctionnement, leurs modèles économiques, leurs systèmes de production: la dimension internationale de cette crise invite à comparer bien sûr, mais surtout met en évidence de façon dramatique les errements de certains! Le numérique est évidemment au cœur de la crise, qu'il s'agisse de communiquer, d'échanger, d'organiser ou de produire : il y a ceux qui s'étaient préparés, et il y a les autres… Il a maintenant une mission fondamentale à assumer pour aider à sortir de cette crise sans mettre en péril les plus fragiles, en accélérant les transformations de nos sociétés, en intégrant paradoxalement à l'inévitable exposition internationale de chaque acteur le besoin de plus de proximité. Il doit enfin s'assurer plus que jamais que les libertés individuelles et la souveraineté des nations soient préservées, sans dogmatisme mais avec confiance. C'est un défi institutionnel, technologique, économique mais également sociétal que le numérique doit contribuer à relever.

« C'est un défi institutionnel, technologique, économique mais également sociétal que le numérique doit contribuer à relever »

//TECH IN France s'est fortement mobilisé pour accompagner ses adhérents depuis le début de la crise. Comment une organisation professionnelle peut-elle contribuer à soutenir ses membres dans une période comme celle-ci ?

Pierre-Marie Lehucher Durant cette crise, chacun s'est replié chez soi, les entreprises et les services publics ont fermé leurs portes. Et chacun s'est retrouvé à devoir gérer ses problèmes avec ses propres moyens. Comment dans un tel contexte se garantir que les solutions à retenir, les décisions à arrêter soient adaptées ? Comment sélectionner la bonne information, celle dont on a besoin pour prévoir, pour anticiper. Comment s'assurer que les collaborateurs et les clients ne se sentent pas isolés et perdent confiance dans un environnement particulièrement anxiogène ? Tech In France, bien qu'également touché par les mesures de confinement a immédiatement mobilisé ses ressources pour apporter sans délai à chacun les bonnes informations sur la crise (des protocoles sanitaires à Tous antiCovid), les mesures gouvernementales du PGE au plan de relance, les actions à anticiper. Ayant recours à tous les outils numériques disponibles, elle a offert à tous l'opportunité de participer à de nombreux débats et conférences en ligne sur les principaux sujets de préoccupation ; en animant l'écosystème, elle a rendu possible de nombreuses opportunités d'échanges entre collaborateurs sur des sujets stratégiques comme la stratégie en temps de crise ou l'adaptation vers le télétravail. Elle s'est mobilisée au-delà de sa mission pour trouver au cœur de la crise des solutions concrètes, comme l'achat groupé de masques à des conditions économiques avantageuses. Et ses commissions comme son Conseil d'Administration n'ont jamais cessé de travailler et de faire avancer notre travail commun sur l'actualité. Dans la discrétion mais avec efficacité, Tech In France a été le point de ralliement de notre écosystème ; nous pouvons nous en féliciter.

// Pôles de compétitivité, clusters, think tanks, organisations professionnelles… L' écosystème tech bénéficie aujourd'hui d'une représentativité à la fois dynamique et dispersée. Quelles en sont les forces et les faiblesses selon vous ?

Pierre-Marie Lehucher La crise qui nous impacte met clairement en évidence que l'industrie du numérique, fortement composite, doit apporter une réponse globale au besoin de transformation de notre société. La dispersion de sa représentation – en lien avec son caractère composite - en un grand nombre d'organisations nuit à sa capacité à construire cette réponse globale, et limite sa visibilité internationale. Si elle permet avec efficacité de mettre en avant le dynamisme incontestable de nos startup et PME, si elle donne une image flatteuse de la forte créativité innovante de nos entreprises, elle doit également favoriser l'émergence de leaders internationaux ; elle doit permettre le rapprochement indispensable entre les entreprises et le secteur académique, à l'image de ce qu'ont su bâtir les grandes plateformes aux Etats-Unis, autour de sujets majeurs comme l'IA, la cybersécurité… Elle doit prendre sa part au débat national sur la souveraineté numérique et ne pas se laisser imposer des prises de décisions inadaptées. Elle doit enfin être en mesure de peser sur les décisions publiques qui impactent notre industrie, et participer des grands projets européens et internationaux. Face à l'ensemble de ces enjeux, la dispersion des moyens est sans nul doute une faiblesse qu'il convient de corriger.

LA TIMELINE

2019 2020

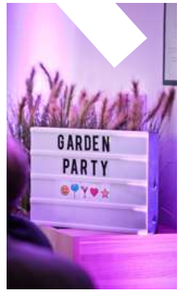

JUILLET

08/07 Assemblée Générale & Garden Party TECH IN France

31/07 Nouveau site internet de TECH IN France

SEPTEMBRE

24/09 Présentation du baromètre des usages marketing

25/09 Remise du Pacte Numérique à Cédric O

25 au 29/09 B2B Kite Summit 2019

NOVEMBRE

07/11 Numérique Egalité Tour

14/11 The road to SaaS performance - Models & metrics / Avec Ardian

26/11 Nouvelles régulations du numérique

JANVIER

29/01 Soirée des vœux

FÉVRIER

25/02
Girlz & Tech

25/02 au 10/03
Numérique Egalité Tour

MARS

05/03 AI France Summit

10/03 1ere commission ville numérique

AVRIL

01/04 1ere commission mixte santé

MAI

06/05 TECH IN France et Syntec Numérique adressent 75 propositions au gouvernement

13/05 Restitution de l'enquête Impacts de la crise sur la Tech en France

SEPTEMBRE

23 au 27/09
B2B Kite Summit 2020

OCTOBRE

14/10 Présentation du Livre Blanc et de l'enquête Télétravail

15/10 Présentation du panorama TOP 250 Logiciels

NOVEMBRE

05/11 Présentation du Livre Blanc RGPD

25/11 Assemblée Générale 100% Digitale : Pierre-Marie Lehucher reconduit en tant que Président de TECH IN France

27/11 CP Annonce de la fusion TECH IN France X Syntec Numérique

2021

28/01 Soirée des vœux TECH IN France X Syntec Numérique

10/02 – 16/03 Nouvelles régulations du Numérique

Prise de parole de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique

AI FRANCE SUMMIT

QUAND L'EXCELLENCE DE L'IA DÉVELOPPE LE BUSINESS

Le salon dédié à l'intelligence artificielle a rassembléprèsd'unmillierdeprofessionnels, experts du sujet, au travers d'une journée complète de débats et de keynotes. Un AI France Summit 2020 au travers duquel la question de l'implémentation de l'IA au sein des activités a été centrale.

Lors de l'AI France Summit 2020, l'ensemble des professionnels, experts, entreprises spécialisées ou même élus mettent en avant l'intelligence artificielle comme représentant un levier de croissance conséquent de l'activité économique. Cet événement, organisé par TECH IN France sous le haut patronage du secrétariat d'Etat en charge du numérique, le 5 mars au ministère de l'Economie et des Finances, a permis de recueillir le témoignage de nombreux experts du domaine.

Pierre-Marie Lehucher, Président de TECH IN France, organisme qui rassemble 400 entreprises adhérentes : de la startup à la multinationale en passant par la PME et les grands groupes français, explique :

Débar autour de l'Intelligence artificielle lors de l'AI France Summit

« *L'IA est devenue un bien commun des entreprises, ce qui fait l'écosystème de la croissance. Il est clair aujourd'hui que la technologie est couramment adoptée par les entreprises, ETI, start-ups. Chacun investit à sa hauteur dans le domaine, ainsi des réussites fabuleuses ont été rendues possibles grâce à l'intelligence artificielle. C'est même une occasion efficace de rebond économique pour l'ensemble des acteurs du numérique* ».

Véra Jourova, Vice-présidente de la Commission européenne en charge des Valeurs et de la Transparence

Le mot d'ordre est donc lancé. Le secteur, dans sa grande majorité, a conscience de l'importance de la technologie, en particulier de tirer la substantifique moelle des données dont chaque entreprise dispose. Une vision partagée par Thomas Courbe, Directeur général de la direction générale des entreprises :
« *Le défi est d'arriver à une régulation éthique, adaptée et agile de la technologie. Cela doit se faire avec des exigences différentes entre le B2B et le B2C. Pour y parvenir, il est important d'instaurer confiance technologique et juridique. Il s'agit véritablement là d'un élément de différenciation pour les clients.* »

Une roadmap pour innover

Dans ce cadre, la principale question que se posent les professionnels est d'être à même de disposer d'une roadmap pour innover. Pour y parvenir, il convient de mêler la recherche scientifique aux intérêts des entreprises. Une sensibilisation réciproque nécessaire dont de nombreux jalons ont d'ores-et-déjà été posés estime Bruno Sportisse, PDG de l'INRIA. « *La question du croisement de toute l'expertise accumulée par le tissu industriel à la simulation et aux données recueillies par les capteurs intelligents est extrêmement intéressant en termes de business* », explique le responsable.

Autant d'opportunités autorisées par l'intelligence artificielle dont une partie des professionnels se sont déjà saisis. « *Le corpus des données financières, RH ou commercial est désormais conséquent. Il faut à présent être certain que la qualité des données est au rendez-vous, conforme aux règles fiscales et comptables en vigueur afin d'automatiser le contrôle de cohérence* », confirme André Brunetière, Chief Product Officer de Cegid.

A l'appui de ces positions, PwC présente en exclusivité à l'occasion de l'AI France Summit 2020, la 3ème édition de son étude « IA Predictions ». Le document met en avant le fait que pas moins de 9 dirigeants sur 10 estiment que l'IA représente davantage d'opportunités que de risques. La moitié des sondés considèrent à ce titre que cette même technologie va contribuer à rebattre les cartes de leur secteur.

Accueil du public de l'AI France Summit avec Pierre-Marie Lehucher, Président de TECH IN France et Thomas Courbe, Directeur général de la DGE.

« L'IA est devenue un bien commun des entreprises, ce qui fait l'écosystème de la croissance »

La France n'est donc pas en reste dans le domaine. Cédric O, secrétaire d'Etat en charge du numérique explique : « *sur les données BtoC, l'avance de certains sera difficile à rattraper. Mais la force française est de disposer d'un savoir-faire métier dans la mobilité, la cybersécurité, la santé.... ce qui permettra de jouer dans la cour des grands. Les grandes entreprises du monde redessinent les rapports de force* ».

Réguler la finalité et non les moyens d'une IA de confiance

L'importance d'imposer un cadre, pas forcément strict, de développement demeure un élément permettant de faire croître l'ensemble du secteur. Damien Roux, Customer Engineer pour Google Cloud France ajoute : « *Le RGPD a eu un impact mondial. Il a sécurisé les consommateurs et a eu un fort impact éducatif. Au sein de Google, nous mettons en place de nombreux moyens d'autorégulation au sujet de principes éthiques de l'IA et de prise de conscience à propos de la variété des régulations différentes sur le sujet. Le marché se trouve actuellement dans une phase dans laquelle il s'interroge sur le cadre éthique et juridique de l'IA. Un stade qui démontre de sa maturité* ».

Dans le prolongement de la publication du livre blanc de la Commission européenne portant sur une approche communautaire axée sur l'excellence et la confiance, les institutions entendent promouvoir un cadre global de développement de la technologie. Invitée par TECH IN France, Vera Jourova, vice-présidente de la Commission européenne en charge des Valeurs et de la Transparence rappelle en quoi les visions peuvent être communes.

« *Les écoles et les lieux de formation ne doivent pas permettre que s'érigent des barrières à l'enseignement numérique. Nous avons initié le plus ambitieux des programmes d'investissement européens du secteur. Il demeure pour cela important de travailler de concert avec les instances européennes. Cela permet d'avancer plus rapidement que si chacun optait pour la voie de l'isolation* », précise-t-elle.

François Lhemery, Vice President Regulatory Affairs de Criteo, ajoute durant l'AI France Summit : « *Le partage des données est important. Elles représentent des actifs essentiels. Elles ont de la valeur pour le monde de la recherche et pour ceux qui veulent travailler sur ces datas* ».

Pour parvenir à ce point, Sébastien Massart Head of corporate strategy au sein de Dassault Systèmes indique qu'il conviendra de développer des « *standards d'interopérabilité et de sécurité. La certification SecNumCloud nous permet de dire que l'on utilise la donnée dans des conditions de souveraineté absolue. Nous disposons à présent d'un réel cloud souverain français, ce qui participe à la confiance commune. Il convient à présent de faire en sorte que cette standardisation s'impose au niveau européen* ».

#PARLEMENT

TECH IN PARLEMENT...

Le numérique occupe une place toujours plus importante au sein de l'action des pouvoirs publics français, en témoigne la multiplication des travaux parlementaires et règlementaires. La mobilisation des organisations professionnelles comme TECH IN France sur ces actions de régulation transverses, s'en trouve ainsi d'autant plus forte.

Echange avec le Député Raphaël Gauvain chez TECH IN France

Débat à l'Assemblée Nationale sur l'innovation dans le cadre du PLF 2020

Débat sur la PPL Avia et la régulation des contenus haineux en ligne

Remise à Cédric O de nos 30 propositions pour le « Pacte productif »

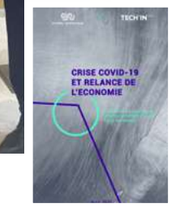

Nos 75 propositions au Gouvernement pour la relance de l'économie

La capacité d'innovation de l'écosystème numérique

TECH IN France a maintenu son plein engagement pour défendre la capacité d'innovation de l'écosystème numérique en France. Ainsi, des prises de position publiques, des auditions parlementaires, mais aussi des échanges réguliers avec l'administration, ont permis à TECH IN France de rappeler la nécessité de sanctuariser le dispositif français du Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Dans la continuité du travail de soutien mené pour l'extension du dispositif existant de « patent box » aux logiciels ; TECH IN France a organisé des petits-déjeuners, permettant de sensibiliser l'écosystème à ce nouveau régime stimulant l'innovation. Enfin, l'importance de ne pas édicter des règlementations qui conduiraient à freiner drastiquement l'innovation des entreprises numériques, a été rappelée par TECH IN France dans le cadre de sa participation au groupe de travail conduit par la CNIL à propos des « cookies et autres traceurs », mais aussi à travers la concertation menée durant plusieurs mois par les pouvoirs publics concernant la mise en place de l'obligation de facturation électronique, sujet majeur qui concerne toutes les entreprises en France.

Le numérique, secteur clé pour la résilience de l'économie

Ces derniers mois ont été l'occasion pour les pouvoirs publics de lancer des réflexions sur la place du numérique au sein de l'économie. Ainsi, dans le cadre de l'initiative « Pacte productif », TECH IN France a formulé de concert avec les organisations professionnelles du secteur, 30 propositions concrètes en matière de formation, de compétences, de régulation et de financement des entreprises du numérique ; filière pouvant transformer durablement l'économie française. TECH IN France a par ailleurs été sollicitée par la DGE lors de la crise sanitaire de la Covid-19 afin d'accompagner les travaux du Gouvernement sur le plan de relance de l'économie. 75 propositions ont été réalisées conjointement avec Syntec Numérique, visant à analyser les conditions de la relance de l'activité des entreprises du secteur numérique, détaillant les mesures sur lesquelles elle pourrait s'appuyer ; et à présenter des recommandations pour accélérer la transformation numérique soutenant la reprise économique.

La régulation des contenus haineux en ligne

Les pouvoirs publics français ont fait de la régulation des contenus haineux en ligne une priorité. La loi Avia visant à lutter contre les contenus haineux sur internet, prévoyait notamment la création d'une obligation de retirer ou de rendre inaccessible dans un délai de 24h00, un contenu manifestement illicite en raison de son caractère haineux ou sexuel. TECH IN France s'est pleinement mobilisée sur ce sujet tout au long de l'examen du texte, lors d'auditions parlementaires, via la production de notes juridiques ou encore à travers des prises de position publiques. TECH IN France a ainsi exprimé de nombreuses craintes, notamment quant au risque de sur-censure résultant de la difficulté de qualification des contenus « gris », ou de déséquilibre entre l'objectif recherché de protection des victimes et les obligations imposées. TECH IN France a enfin mis en exergue dans une « porte étroite » réalisée auprès du Conseil Constitutionnel, les risques d'inconstitutionnalité présentés par la loi, contribuant ainsi à la censure partielle du dispositif par le Conseil dans sa décision reposant sur l'atteinte disproportionnée à la liberté d'expression.

« L'importance de ne pas édicter des règlementations qui freineraient directement drastiquement l'innovation a été rappelée par TECH IN France »

Concurrence et souveraineté numériques

Les travaux parlementaires abordant la place des plateformes numériques au sein de l'économie et leur régulation par le droit de la concurrence se multiplient. TECH IN France, en étant auditionnée notamment sur la Proposition de loi dite « Primas » au Sénat ou par la Mission d'information sur les plateformes numériques à l'Assemblée Nationale, a pu partager les craintes de l'écosystème et les demandes d'un positionnement réaliste, reposant notamment sur des définitions claires des notions (plateformes « systémiques », « structurantes »). Par ailleurs, les débats liés sur la souveraineté numérique, sont également de plus en plus prégnants en France. TECH IN France a ainsi contribué aux travaux de la Commission d'enquête sénatoriale sur la souveraineté numérique, et a organisé un débat avec le Député Raphaël Gauvain, auteur d'un Rapport sur le sujet, afin d'évoquer les interrogations des acteurs numériques.

ILS SONT **TECH IN !**

Sébastien Soriano, Président de l'ARCEP et la Députée Aurore Bergé, lors de débats passionnants à notre Colloque à la Maison de la chimie

La Ministre Agnès Pannier-Runacher, soirée des voeux 2020

Le Ministre Cédric O, invité d'honneur de notre garden party

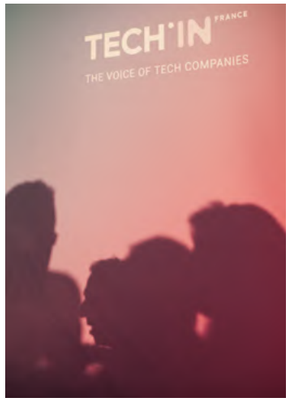

Intervention de Roch-Olivier Maistre, Président du CSA

Cocktail networking chez Ardian Growth, toujours un grand succès !

Thomas Courbe, Directeur de la DGE

CÉDRIC O

" C'EST À NOUS D'INVENTER LA **SUPERPUISSANCE EUROPÉENNE NUMÉRIQUE** DE DEMAIN "

Cédric O lors de l'Assemblée générale 2019 de TECH IN France

Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique de la République française s'exprime sur le rôle de l'écosystème numérique dans l'économie actuelle, les enjeux de la souveraineté technologique, et les prochains projets ministériels. Interview exclusive.

// Qu'attendez-vous de la mobilisation et la contribution de l'écosystème numérique dans le cadre de la relance de l'économie ?

Cédric O : La crise a mis en évidence le besoin de numérisation de la société. Que ce soit au travers du télétravail, de la télémedecine ou de l'éducation à distance, notre société continue de fonctionner, depuis le début des confinements, grâce au numérique. C'est pourquoi nous voulons, au sein du Gouvernement, accélérer la transition numérique de notre société par deux stratégies concomitantes : le soutien à l'émergence de nouveaux acteurs numériques et la numérisation d'acteurs existants.

Dans le cadre du plan de relance, le numérique est le deuxième secteur le mieux doté avec plus de 7mds€ d'investissements qui se déclinent dans plusieurs verticales. 3,7 milliards d'euros seront dédiés au développement des start-ups et à l'innovation dans des technologies numériques stratégiques telles que le cyber, le cloud, le quantique ou l'IA. Pour renforcer l'inclusion numérique, 1,1 milliard d'euros sera investi avec, en particulier, 250 millions d'euros alloués à la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme. 300 millions d'euros seront fléchés vers la formation aux métiers du numérique. Enfin, 2,3 milliards d'euros seront investis pour accélérer la transition numérique de l'état et des entreprises avec un investissement spécifique de 1,7 milliard qui sera consacré à la transformation numérique de l'État et des territoires.

Malgré la crise, les startups françaises ont continué à recruter, à lever des fonds et nous comptons désormais 3 nouvelles licornes Contentsquare, Voodoo et Mirakl. Pour la première fois, la France est passée devant l'Allemagne en termes de montants totaux levés. C'est la preuve que notre écosystème est mature, attractif et que les dispositifs d'urgence et de soutien mis en place depuis le début de la crise ont payé. C'est aussi la preuve du rôle essentiel que ces acteurs vont jouer dans la relance économique française : le secteur du numérique est celui qui crée le plus d'emplois en France et ce à Paris comme dans les territoires.

// Les enjeux de souveraineté technologique sont en tête de l'agenda européen. Quelle vision la France porte-t-elle sur ces sujets ?

Cédric O : La crise sanitaire de la Covid-19 l'a montré avec beaucoup de force : la souveraineté européenne est l'un des plus gros enjeux auxquels nous faisons collectivement face, et c'est particulièrement vrai dans le domaine des technologies numériques. La tension entre le modèle du « laissez-faire » américain et le modèle chinois n'est pas nouvelle, mais elle se confirme d'année en année. Nous avons la responsabilité de ne pas nous laisser entraîner dans une situation où il nous faudrait choisir entre ces deux superpuissances : c'est à nous d'inventer la superpuissance européenne numérique de demain. Concrètement, cet enjeu de souveraineté technologique européenne recouvre à nos yeux deux priorités : d'une part, le financement de la recherche européenne à un niveau suffisant, dans un certain nombre de technologies numériques clés, afin d'accroître notre autonomie technologique (IA, cloud, quantique, etc.) ; d'autre part, l'utilisation de la règlementation pour définir librement, à l'échelle européenne, les règles encadrant les usages du numériques. Le RGPD a constitué une première étape de ce processus qui connaîtra un nouveau tournant au mois de décembre avec la publication des projets de Digital Services Act et de Digital Markets Act par la Commission européenne, deux textes qui porteront respectivement sur la régulation des contenus et sur la régulation économique des acteurs numérique. La France continuera d'être moteur sur ces sujets, et nous en ferons une priorité de notre présidence du conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022.

> **« L'enjeu de souveraineté technologique européenne implique le financement de la recherche européenne à un niveau suffisant, dans un certain nombre de technologies numériques clés (IA, cloud, quantique, etc.) et l'utilisation de la règlementation pour définir les règles encadrant les usages du numériques. »**

// Votre portefeuille ministériel a été récemment élargi. Quels sont dans ce cadre les enjeux clés auquel vous souhaitez désormais vous atteler ?

Cédric O : Mon portefeuille a été élargi au sujet des télécommunications et réunit désormais les sujets liés aux infrastructures du numérique et ceux liés aux usages. Cela nous permet de traiter de bout en bout certaines problématiques et en particulier celle de l'accès au numérique ou de l'impact environnemental du secteur. Cela donne de la cohérence dans les échanges avec les territoires et avec les opérateurs.

La priorité aujourd'hui est d'achever la couverture numérique du territoire afin d'assurer un accès internet de qualité sur tous les territoires et d'apporter la couverture mobile aux zones blanches. L'accès à une bonne connexion doit être considéré comme un service universel. Le Gouvernement porte une politique ambitieuse en ce sens, à travers le New Deal Mobile et le Plan France Très haut débit. Tenir les échéances de déploiement malgré la crise sanitaire est un défi, mais les chiffres récents sont encourageants. L'ensemble des sites mobiles existants devrait avoir basculé en 4G dans les prochaines semaines sachant que 96% du territoire est déjà couvert en 4G par au moins un opérateur. Un travail considérable d'identification des zones blanches a été engagé avec les collectivités territoriales et plus de 2.000 ont déjà été identifiées. Dans le cadre du New Deal, ces zones seront couvertes par les opérateurs dans les 24 mois maximum. Plus de 460 d'entre elles ont été ouvertes. Concernant la fibre optique, la France est le pays européen qui déploie le plus rapidement : malgré le contexte sanitaire complexe, près de 5 millions nouveaux locaux devraient être rendus raccordables en 2020. Le Gouvernement a accentué son effort de financement en 2020 en engageant 550 millions d'euros supplémentaires en faveur des déploiements de fibre, pour accélérer la généralisation des réseaux de fibre dans tous les territoires d'ici fin 2025.

La généralisation de la 4G et l'accélération des déploiements de fibre constituent nos priorités. Néanmoins, nous préparons déjà le futur avec le lancement de la 5G. C'est un enjeu majeur pour assurer la compétitivité de notre économie, et permettre le développement d'usages utiles pour notre société. Les autorisations d'utilisation des fréquences ont été délivrées aux opérateurs et un grand nombre de sites techniquement autorisés par l'Agence des Fréquence, permettant aux opérateurs de lancer la 5G à partir de maintenant. Pour autant nous sommes à l'écoute des préoccupations exprimées. C'est pourquoi l'Etat a récemment mis en place une enceinte de dialogue et de transparence sur la 5G, dans le cadre du comité de Concertation France Mobile, avec les associations d'élus. Nous avons également demandé aux opérateurs d'envoyer systématiquement un Dossier d'Information à la Mairie (DIM) lorsqu'ils envisagent la conversion d'un site existant en 5G. Il est très important que le déploiement de la 5G se fasse en toute transparence, et que la consultation soit possible. Enfin, nous allons sensiblement renforcer les contrôles d'exposition afin de rassurer nos concitoyens et ne prendre aucun risque.

RÉSILIENCE

CRISE SANITAIRE : TECH IN SUR TOUS LES FRONTS

En mars 2020, la France entière se confinait, et la plupart des entreprises adoptaient le télétravail. Afin d'accompagner ses adhérents durant la crise Covid-19, TECH IN France a mise en place plusieurs actions.

Tout d'abord, TECH IN France a diffusé des alertes à ses adhérents pendant toute la durée du confinement, et même après. Cela représente plus 24 alertes élaborées main dans la main avec nos avocats partenaires de chez 140VH. Par solidarité, le choix a été fait d'ouvrir ces alertes à l'écosystème Tech gratuitement. Toujours en solidarité avec l'écosystème, la gratuité de l'adhésion à TECH IN France a été proposée pendant trois mois.

TECH IN France a recensé les offres solidaires de ses adhérents pendant la crise : au total 24 adhérents ont proposé leurs offres gratuites ou solidaires ! Cela montre un bel élan d'entraide dans la communauté Tech !

18 webinars sur des thématiques liées à la crise ont été organisés pour tenter d'apporter des solutions aux adhérents. Cela a représenté pas moins de 70 speakers, 872 participants, et plus de 200 téléchargements des replays.

les chiffres clés

24 alertes envoyées
7 interviews confinées (Ivalua, Codingame, Oodrive...)
18 webinars spécial covid (RH, Saas, investisseur, marketing, CEO's, R&D...)

Des masques et du gel hydroalcooliques sont également proposés à la vente. TECH IN France a négocié le meilleur tarif pour que les entreprises membre puissent équiper leurs salariés. Ces dernières ont pu ainsi bien préparer la reprise, et continuer à travailler en toute sécurité.

Enfin, durant la crise, TECH IN France a réalisé de nombreux travaux écrits, et a notamment remis au gouvernement, les 75 propositions pour relancer le secteur du numérique. Il s'agit d'un document élaboré conjointement avec le Syntec Numérique.

TECH IN France a également réalisé un communiqué de presse demandant aux utilisateurs de ne pas pénaliser les fournisseurs en interrompant les contrats en cours. En effet, les éditeurs ont été fortement impactés par la crise. C'est ce qu'il ressort d'une enquête réalisée pendant le confinement.

Crise Covid-19 et relance de l'économie

Quel impact de la crise Covid sur la tech en France ?

TECH IN France a réalisé une enquête auprès des éditeurs de logiciels afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur leurs revenus anticipés au premier et second semestres 2020. Les éditeurs de logiciel et solutions internet anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires global sur 2020 de -12% sur S1 et de -13% sur S2 par rapport à 2019 sur la même période de l'année. Cette baisse est la conséquence de la forte diminution anticipée des revenus liés au nouveaux contrats (-25% sur S1 et -23% sur S2) alors que le revenu récurrent est en légère diminution (entre -3 et -4%). Selon nos estimations plus globales et intégrant l'ensemble du marché, le revenu logiciel (Licence, Maintenance & Support et Abonnement), principal indicateur de l'activité économique des éditeurs, pourrait décroître de plus de 6% en 2020 alors que ce revenu avait enregistré une hausse de 6,6% en 2019.

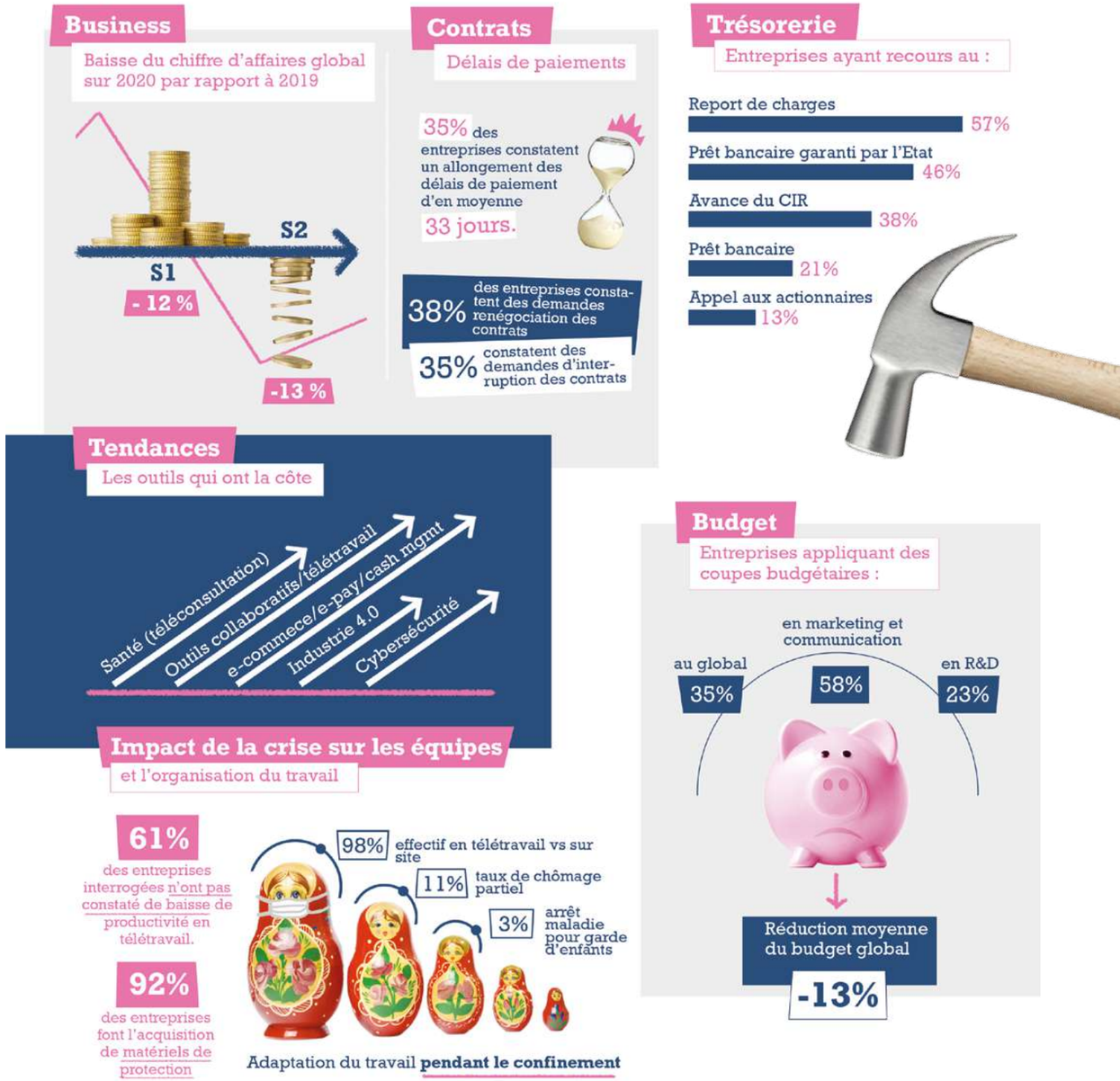

L'EUROPE REGULE LA TECH

COLLOQUE "NOUVELLES REGULATIONS DU NUMERIQUE" : FAIRE DE L'EUROPE UN ESPACE D'INNOVATION COMPETITIF

La feuille de route de la Commission européenne est indéniablement marquée par des ambitions importantes en matière de numérique.

Thomas Courbe, Directeur de la DGE

Roch-Olivier Maistre, Président du CSA

La multiplication des initiatives de régulation numérique au cours des derniers mois témoigne ainsi de la volonté de réguler de manière efficace, afin de protéger les citoyens européens, tout en préservant la capacité d'innovation de l'écosystème tech européen, sur laquelle s'appuient la croissance et la compétitivité de l'Union. TECH IN France en tant qu'organisation professionnelle s'est tout particulièrement mobilisée, via la réponse aux différentes consultations et travaux européens, mais aussi à travers un colloque dédié aux régulations numériques européennes, organisé à la Maison de la Chimie en novembre 2019, autour de 3 tables-rondes thématiques réunissant des décideurs publics et experts du numérique, nationaux et européens. Ce travail actif sur les différentes régulations présentées et les problématiques soulevées, vise à insister sur le besoin de pragmatisme dans le développement de nouvelles législations dédiées aux services et activités numériques.

Adapter la réglementation de la concurrence au numérique ?

L'adaptation du droit de la concurrence aux réalités du numérique pose aujourd'hui question, tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale. La Commission européenne travaille ainsi prioritairement à adapter le droit de la concurrence aux spécificités soulevées par l'économie numérique et notamment au rôle central occupé par les plateformes. Si le règlement « P2B » à propos duquel TECH IN France avait pris publiquement position, traite la question de la transparence des pratiques des plateformes ; l'Europe souhaite désormais aller plus loin, considérant que les outils existants sont insuffisants pour répondre aux problématiques d'effets de réseau massifs ou de « gatekeepers ». Une nouvelle régulation asymétrique, dédiée aux acteurs numériques dits « structurants », est pensée, impliquant la création de mesures ex ante. Le colloque organisé par TECH IN France a permis des échanges et réflexions entre acteurs de l'écosystème tech sur les mesures en cours de définition, sur les critères pertinents de définition d'obligations spécifiques, et sur les conditions d'une régulation efficace, dans un objectif de gain d'efficacité en faveur des consommateurs.

Libertés et confiance dans l'espace public numérique : quelles nouvelles responsabilités ?

Le colloque organisé par TECH IN France a également abordé l'ambition européenne de clarifier les obligations et les responsabilités des plateformes en ligne, en raison de leur rôle grandissant dans la structuration de la société et des marchés. La Commission européenne affiche ainsi le souhait de renforcer la sécurité en ligne de l'utilisateur et de redonner pleine confiance dans les services numériques, partant du principe que « ce qui est illicite hors ligne, l'est également en ligne ». Le cadre juridique actuel des services numériques défini dans les années 2000, notamment par la directive « pierre angulaire » E-commerce, doit être actualisé pour répondre au mieux aux évolutions du secteur et aux défis sociétaux et numériques du 21ème siècle. Cette réflexion est également suscitée par un risque de fragmentation, notamment en ce qui concerne la régulation des contenus en ligne. Mais comme l'a rappelé TECH IN France, l'équilibre entre libertés publiques et innovations doit nécessairement être maintenu, tout comme la régulation doit articuler au mieux, le niveau européen et le niveau national.

Prabaht Agarwal de la DG Connect, représentant la Commission européenne

« L'adaptation du droit de la concurrence aux réalités du numérique pose aujourd'hui question, tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale. »

IA, données : comment mieux protéger tout en restant dans la course ?

L'Europe veut s'imposer comme un espace normatif sur les questions que pose l'économie numérique (développement de l'IA, importance croissante des données, protection des données personnelles…). La définition de nouveaux cadres réglementaires, initiée par le RGPD, puis récemment par les stratégies européennes dédiées à l'IA et aux données, a été au cœur des débats lors de l'événement « Nouvelles régulations du numérique » organisé par TECH IN France. Les échanges ont permis de constater que le dynamisme de l'économie numérique repose sur un équilibre fragile entre l'innovation des entreprises et la confiance des utilisateurs. Ainsi, il apparait essentiel de retenir une approche pragmatique, créant les conditions d'innovation et de sécurité juridique pour les entreprises, permettant de répondre à leurs besoins de compétitivité dans la bataille mondiale de l'IA et des données ; cela tout en garantissant la confiance des citoyens dans l'adoption des nouveaux usages et outils numériques. A ces conditions, l'Europe pourra encadrer les nouvelles technologies conformément aux valeurs qui lui sont chères, tout en restant dans la course technologique.

Colloque dédié aux régulations numériques européennes, organisé à la Maison de la Chimie

#LICORNE

NEXT40 : PLEINS FEUX SUR LES SCALE-UP DE LA TECH

L'année 2020 est sans aucun doute placée sous le prisme des scale-up et de l'hypercroissance. Nombre d'adhérents de TECH IN France figurent ainsi parmi les membres du Next40, véritable vitrine de la tech française. Ce classement récompense l'attractivité et la croissance de ces pépites nationales.

Panel d'éditeurs lors de notre événement « From start-up to scale-up»

Tous Scale-Ups ! Comment conférer un levier permettant aux entreprises d'acquérir une meilleure visibilité. La réponse se trouve en partie sous forme d'un index composé de sociétés parmi les plus belles de la tech. Le Next40 permet en effet à ses membres de bénéficier d'une forme de soutien de la part des autorités publiques et d'une promotion internationale.

Selon les termes du Gouvernement, l'index regroupe en premier lieu les entreprises ayant réalisé une levée de fonds supérieure à 100 millions d'euros sur les trois dernières années. Puis les levées de fonds les plus importantes sur les trois dernières années. Un chiffre d'affaires supérieur à cinq millions d'euros pour le dernier exercice. Avec une croissance annuelle moyenne d'au moins 30% sur les trois derniers exercices.

TECH IN France attache une importance toute particulière à ce mouvement majeur de la tech. L'association a organisé à ce titre un événement baptisé « Hyper-growth : comment se concentrer sur la scalabilité d'un business en hyper croissance ». Au travers d'un partenariat avec Ardian Growth, la conférence a porté sur les moyens dont les scale-ups pour grandir et atteindre de nouveaux objectifs en termes de croissance. Ces sociétés, véritables pépites de la « Scale-up nation » ambitionnent en effet de s'étendre à l'international à la fois par l'exportation mais également au moyen de l'implantation de filières de production et de distribution à l'étranger.

Parmi ces pépites membres de TECH IN France figure Ivalua. En hyper-croissance, la société spécialisée dans les achats se présente comme une licorne dont le développement se poursuit en France comme à l'international. Franck Lheureux, General Manager EMEA d'Ivalua, explique : « *Le vecteur d'accélération de la croissance d'Ivalua s'est appuyé sur une prise de risque. Le choix de développement s'est assez rapidement vers de nouveaux marchés comme les Etats-Unis. Il s'agit d'un marché de conquête recherché par les start-ups. Nous avons cherché la profitabilité immédiate et nous l'avons été quasiment dès le premier mois d'existence de la start-up.* »

Le principe du Next40 est donc de mieux router l'investissement national vers l'émergence de champions nationaux. L'index se présente comme une initiative qui tend vers le but de mieux financer l'innovation. Franck Lheureux ajoute : « *le Next40 représente une initiative de taille permettant de mettre en avant les réussites françaises. Il s'agit-là de la traduction d'une volonté réelle de faire évoluer les choses et de prendre en main un vecteur puissant de financement et de visibilité auprès des investisseurs institutionnels et du grand public. Cela pallie l'absence d'un grand groupe européen. C'est une réponse nationale liée l'absence d'effet d'entraînement de l'Europe et de leadership non assumé.* »

Autre pépite, Contentsquare est sans conteste la dernière licorne en date de ce classement. Le spécialiste de l'analyse des comportements des internautes sur les sites et applications a levé 190 millions de dollars de fonds. La société en SaaS fondée en 2012 par Jonathan Cherki se donne pour objectif de fournir à chaque équipe les outils nécessaires pour mesurer l'impact de ses actions sur l'expérience utilisateur sur ses site web, mobiles et ses apps.

Selon son dirigeant, Contentsquare : « *continuera à investir massivement dans l'innovation, notamment dans l'Intelligence Artificielle et l'analyse prédictive, et poursuivra sa forte croissance en Amérique, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient* ». Un bon moyen de continuer de figurer parmi les scale-Ups innovantes de la tech.

De son côté Finalcad, poursuit sa croissance forte, mue par le développement du secteur de la construction d'immeubles et son internationalisation poussée. Franck le Tendre, nouveau PDG de Finalcad, représente sans conteste une société en hypercroissance. La société parvient à simplifier la tâche pour les travailleurs sur site et pour les équipes d'exploitation car cela permet d'améliorer les marges et donc d'aller au prix le plus juste. L'entreprise peut s'étendre, en plus du bâtiment et des infrastructures, vers le génie civil et au-delà.

Franck le Tendre explique : « *Nous disposons d'une feuille de route axée sur la croissance et le développement du business, ce dernier double de taille tous les ans. Nous avons un objectif fort de croissance de notre part de marché. Le deuxième enjeu revient à réfléchir ensemble à nos propres indicateurs de performance et comment mieux nous positionner sur le marché. Notre premier produit a été pensé voilà déjà dix ans et il convient à présent de conduire une réflexion pour développer de nouveaux atouts pour les 10 années à venir* ».

Dans ce cadre, le Next40 se présente comme un appel aux sociétés du CAC40 qui permet de générer de nouvelles initiatives de développement. C'est pourquoi TECH IN France organise de nombreux rendez-vous permettant de mettre en valeur ces entreprises. L'association félicite ainsi ses adhérents lesquels représentent des valeurs fortes de croissance et de potentiels de scalabilité à l'échelle internationale.

Talentsoft à ce titre démontre que cette tendance demeure. La future licorne française spécialisée dans les logiciels en SaaS de formation et la gestion du capital humain a ainsi réussi une levée de fonds de l'ordre de 45 millions d'euros.

« Le Next 40 c'est une réponse nationale liée l'absence d'effet d'entraînement de l'Europe et de leadership non assumé. »

Ce tour de table, figurant parmi les 5 plus importantes levées de la catégorie « Internet et logiciel » en France sur la fin 2018-début 2019, est donc un signal clair. Jean-Stéphane Arcis, PDG de Talentsoft explique : « *ce type d'investissement contribue à faire bouger les lignes en France et en Europe. Cela semble aller de soi vu de l'extérieur mais la réalité n'est pas si simple. Un acteur du territoire doit généralement batailler pour atteindre une envergure mondiale* ».

Pour séduire, Talentsoft a dû démontrer qu'il avait atteint une taille critique sur le marché européen. Sur les trois dernières années, la société a triplé son chiffre d'affaires (65 millions d'euros l'an dernier), signé une croissance à trois chiffres et, par là-même, recruté près de 400 nouveaux collaborateurs. De quoi apporter de solides gages de crédibilité.

#PARTENAIRES

TECH'IN **& FRIENDS**

Expertises

Le Cabinet d'avocats 140VH, a apporté son expertise et son aide à nos adhérents tout au long de la crise Covid-19 et continuent à le faire toute l'année ! Merci à eux !

Apollo en orbite chez Aon !
Notre partenaire APOLLO a rejoint le leader mondial du courtage d'assurances : Aon, pour former ensemble l'acteur N°1 de l'assurance des acteurs de la French Tech.
Encore plus de services à disposition des adhérents de TECH IN France, et notamment un réseau international intégré.

Expertises

Ardian Growth et Vitruvian Partners continuent de conseiller nos startups & scale-ups sur leurs levées de fonds !

Expertises

Sogedev, notre expert CIR, toujours à nos côtés

New friends 2020
Hirefirst, plateforme de recrutement, alliant Intelligence Artificielle & Coaching, Inwink, plateforme événementielle tout-en-un, et Momindum, plateforme vidéo & web TV Pro ont rejoint TECH IN France en tant que partenaire en 2020 !

Thank you !
Un grand merci à notre partenaire PwC ! TECH IN France a eu la chance d'organiser sa soirée des vœux dans les locaux de l'Experience Centrer de Pwc ! Un endroit dédié à l'innovation et inspirant : véritable laboration d'innovation au service de la transformations des marques et des organisations. Ebullition d'idées garantie !

Expertises

Nous avons organisé aux côtés de notre partenaire KPMG deux événements à succès sur la relation investisseurs en temps de crise, ainsi qu'un atelier sur la volorisation SaaS & la reconnaissance des revenus. Merci à eux de nous apporter des expertises toujours plus poussées !

En 2020 TECH IN France est partenaire du B2B Kite Summit pour la 2e fois !
Focus sur l'édition 2019 qui a réuni la délégation TECH IN France ! 300 entrepreneurs qui se sont donnés rendez-vous au Maroc sur le mythique spot de Dakhla pour allier business et sport.

Le Marketing B2B de la tech a son baromètre !
En Partenariat avec Nomination et le CMIT, TECH IN France a réalisé l'enquête Marketing B2B de la Tech ! Cela a donné lieu à un baromètre et une restitution en septembre 2019. Cette enquête a permis de représenter toutes les tailles d'entreprises B2B dont 71% des sondés sont des ETI. Elle a été présentée selon quatre grands thèmes : RH, Génération de leads, KPI's, et budget.

Expertises

Merci à notre fidèle partenaire le Cabinet Samman d'être à nos côtés pour les événements Nouvelles Régulations du Numérique

LA PROPAL **TECH IN**

le Network « TECH IN »

Des events dédiés CEO, CFO, CMO, CTO … Des events dédiés aux partenariats business, avec la convivialité et le fun pour seule règle !

Réduire ses coûts opérationnels

Partenaires Assurances RC, Dirigeants... Locaux: location de Board & Event Room. Plateforme d'achats. Templates contrats

Trouver des financements

CIR, JEI etc : références & bonnes pratiques. Partenaire financement du Saas. Mise en relation leveurs de fonds et investisseurs.

Protéger son business

Assurance : des offres testées et référencées. Mutuelle, GSC : les *must have*… Le risque Cyber adressé. Lobbying : la régulation au quotidien.

Se mettre en conformité

RGPD : le kit conformité de TECH IN France, hotline sociale : droit du travail et convention Syntec au bout du fil. Des matinées juridiques et sociales. Les meilleurs cabinets d'avocat référencés.

Décrypter, se benchmarker

People in Tech : le Baromètre RH, les cartographies, livres blancs, guides legal : les évolutions légales et fiscales décryptées. Techtalks.fr : la communauté TECH IN prend la parole.

IMPACT CRISE

FACE À LA CRISE, LE SAAS DEMEURE UN DRIVER PUISSANT DE **RÉSILIENCE** ET DE **VALORISATION**

Le mode SaaS représente indéniablement un élément de taille permettant de générer une croissance forte pour les éditeurs. Un driver puissant à condition de le monitorer correctement et d'en mesurer les effets. Un sujet que TECH IN France aborde au travers de son livre blanc dédié baptisé « The road to SaaS Performance ». Un ensemble de bonnes pratiques et de conseils pour les professionnels.

Le SaaS se présente de manière incontestable comme une science mais également comme un art. Une position partagée par nombre d'experts du secteur du logiciel. C'est pourquoi de nombreuses métriques viennent appuyer les stratégies business, financières et stratégiques des éditeurs. Un suivi régulier s'opère dans l'optique non seulement de générer de la croissance mais également d'anticiper les virages à entreprendre.

Laurent Foata, Managing director pour Ardian Growth explique : « *le SaaS est résolument polyforme. Nous rencontrons désormais des acteurs en transition alors que d'autres utilisent ce mode en natif. L'enjeu réside désormais dans le fait de les faire switcher vers le bon mode. Pour y parvenir, rien ne vaut les retours d'expériences et la pertinence du vécu* ».
Si l'expérience demeure un atout indéniable pour qui souhaite développer son activité en SaaS, des indicateurs classiques doivent être traqués. Outre les traditionnels ARR, MRR, taux de churn et autres analyses de cohortes, d'autres éléments sont à prendre en considération dans l'analyse de la performance.

Un point qu'a particulièrement compris TECH IN France. L'association publie un livre blanc baptisé « Road to SaaS Performance » lequel se propose de présenter une série d'analyses et de bonnes pratiques sur ce mode. L'organisme attache ainsi une importance toute particulière au SaaS et aux entreprises qui le pratiquent au travers d'événements et de publications récurrents.

Tamara Leylavergne, CEO de Protys, explique : « *Lorsque nous opérons un changement d'infrastructure pour un client, tout doit fonctionner pour l'ensemble de la chaîne en même temps. Cela implique beaucoup d'industrialisation, un terme plutôt inhabituel pour les sociétés de services. Mais il nous faut documenter nos actions car cela va driver l'ensemble de nos critères de croissance. Nous poussons également des indicateurs avancés comme le nombre de user stories prêtes. Car cela nous permet de réaliser des évolutions dans nos propositions de valeur* ».

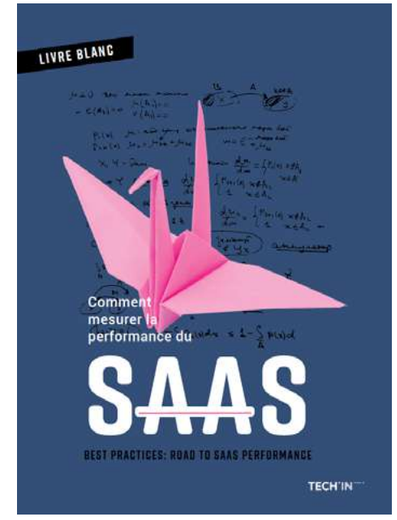

THE ROAD TO SAAS PERFORMANCE

Une partie du livre blanc « The Road to SaaS Performance : les bonnes pratiques » est disponible sur demande.

SaaS, un mode incontournable ?

Les métriques progressent donc et permettent un éventail des possibles important. Un point majeur dans la mesure où le as a Service est de plus en plus utilisé par les jeunes pousses. De nombreuses sociétés n'hésitent en effet plus à se lancer directement sur ce mode, sans passer, comme leurs aînés, par la case on premise. Dans ce cadre, TECH IN France propose un suivi complet du sujet. Que ce soit au travers d'interviews de Pascal Houillon (CEO de Cegid), des entrevues avec Coralie Héritier lors du Forum International sur la Cybercriminalité, de l'analyse des moyens de reprendre une activité post-Covid ou via la publication de la liste Truffle 100 des éditeurs les plus actifs, l'association a fait montre d'une présence renforcée à propos du SaaS.

« Toutes les start-ups que je croise démarrent en SaaS »

Jamal Labed, DG d'Easyvista précise : « *Toutes les start-ups que je croise démarrent en SaaS. Mais je m'inscris en faux sur l'idée selon laquelle il serait obligatoire de ne faire que du pur SaaS. Le multi-tenant par exemple va très bien convenir à certains types d'applicatifs ou pour des montées de versions automatiques. Mais il n'existe pas de modèle absolu. Le multi-tenant possède également des contraintes et certains secteurs sont clairement rétifs à opter pour des solutions de ce type* ».

Une reconnaissance des revenus grâce au SaaS

Une position que partage Olivier Bussenot, Sales Engineering EMEA South de Zuora. L'observation fine du SaaS permet d'anticiper les circonvolutions du marché et l'évolution d'un éditeur. Il explique : « *Le as as Service est devenu commode car il permet de dresser des équations prédictibles de croissance* ».

Dans ce cadre, TECH IN France organise des événements et webinars afin d'aborder les problématiques liées à ce sujet. Les experts s'accordent à dire que la valorisation des acteurs SaaS dépend d'indicateurs clés de performance clés. Ces derniers permettent aux investisseurs et analystes financiers d'établir des modalités de reconnaissance. Mais également de présenter leur chiffre d'affaires en normes internationales et françaises.

Sonia Moulinier, Associée, Professional Practice Group, Revenue Recognition pour KPMG explique : « *En matière de reconnaissance des revenus SaaS, il est important de se rappeler que la prestation SaaS est un service et non une vente de licence. Cela entraîne de fait une différence dans le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires. Ce dernier est reconnu de façon linéaire mais étalée* ».

C'est pourquoi la valorisation des entreprises SaaS demeure important, même en période de crise. Certains secteurs en particuliers seront davantage mis en avant dans les prochains mois à l'image du Healthcare, des outils collaboratifs ou du retail.

GIRLZ & TECH

RENCONTRE ENTRE DES COLLÉGIENNES ET DES **FEMMES "RÔLE MODÈLES"** DANS LA TECH !

C'est avec enthousiasme que TECH IN France a répondu présent à la proposition de Salesforce France d'organiser une demi-journée dédiée aux femmes dans la tech, et plus précisément, de présenter ces femmes à des collégiennes de Seine-Saint-Denis, pour créer des vocations chez elles et les immerger dans ce milieu qui se veut plutôt masculin.

Après plusieurs journées de travail avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et Salesforce France, c'est le 25 février 2020 que Girlz&Tech eut lieu.

Au cours de cette demi-journée, des collégiennes scolarisées en 4e au Collège Henri Wallon, toutes volontaires, sont venues rencontrer des salariés de Salesforce et Ubisoft. Ces dernières ont pu leur présenter leurs métiers, les épreuves, et les challenges auxquels elles ont dû faire face en tant que femme dans le milieu du numérique.

Les jeunes collégiennes, inspirées, ont pu découvrir une nouvelle facette du monde du travail, et mettre un pied dans le milieu de la tech. Pour certaines, ce fût l'occasion de se découvrir une vocation.

Le CA de TECH IN France représenté par les femmes

Julie Robin
Salesforce

Anne Lopez Cordel
Arcade

Françoise Farag
Salvia Développement

Maÿlis Staub
Data Legal Drive

Isabelle Saffar
Aragon-ERH

Jawaher Allala
Systnaps

Ségolène Finet
Talentsoft

Après les premières présentations, des questions de société un peu plus profondes ont été abordées avec les jeunes filles : Pourquoi les femmes sont-elles sous-représentées dans les métiers de la technologie ? Pourquoi lorsqu'on parle de « scientifique », on imagine tout de suite un homme en blouse blanche, et non pas une femme ? Pourquoi les femmes ne font pas ou peu d'études scientifiques ? Et pourquoi pas moi ? Pourquoi ne pourrais-je pas changer les choses et rentrer dans ce milieu constitué de beaucoup plus d'hommes ?
Autant de questionnements, d'ébullitions d'idées, et lien entre les animatrices et ces jeunes collégiennes qui s'est créé.

Une édition aboutie pour Girlz&Tech puisque leur professeur accompagnateur Rémi Flick, nous aura confié quelques jours plus tard : « *les filles étaient enchantées, et le lendemain mes autres classes de 4° m'en ont parlé, preuve du succès ! Les filles ont fait un compte rendu devant leurs classes respectives, le message semble avoir été bien compris. Cette sortie a donc à mes yeux été une belle réussite* ».

le Numérique Egalité Tour 2019-2020, une édition interrompue par la crise sanitaire :

6 éditions 2014-2020

9 entreprises volontaires
(une première depuis le début de l'initiative) !
Berger-Levrault, Btu Protocol, Protys, Salesforce, Salvia Développement Scality, Sensiolabs, Sinequa et Stormshield

Des collégiennes à l'écoute des succes stories

Des collégiennes attentives et heureuses d'apprendre de nouvelles choses

LA **TEAM** TECH IN

Loïc Rivière,
Délégué Général

COMMUNICATION

Allyson Parmentier,
Responsable de la relation Adhérents
& Office Manager

Stéphanie Haddad,
Responsable Communication
& Partenariat

Laura Pineau,
Chargée de Communication
& Graphisme

Olivier Robillart,
Responsable Editorial & Contenus

Eric Ménard
Responsable études & stratégie
(consultant associé)

Notre péché mignon
les cookies

AFFAIRES PUBLIQUES

Marjorie Volland,
Responsable Affaires Publiques

Manon Deveaux,
Chargée de mission
Affaires Publiques

Anissa Kemiche
Chargée des affaires européennes

Victor Gaudeaux,
Chargé de mission
Affaires Publiques

Notre touche «Planet Care» de l'année !

Adieu les bouteilles en plastique ! Tech In est passé aux bouteilles en verre... réutilisables à vie !

Avant, nous utilisions 10 à 20 bouteilles en plastique par workshop, et nous avons environ 3 workshops par mois.

L'endroit le plus cosy de l'open space
les fatboys

LE **BOARD** TECH IN
2019-2020

le bureau*

PRÉSIDENT
BERGER-LEVRAULT
Pierre-Marie Lehucher

TRÉSORIÈRE
SALVIA DEVELOPPEMENT
Françoise Farag

VICE-PRÉSIDENT
CEGID
Antoine Wattinne

VICE-PRÉSIDENT
DASSAULT SYSTEMES
Sébastien Massart

le conseil d'administration

808 LABS - Hervé Hababou
ARAGON-ERH - Isabelle Saffar
ARCADE - Anne Lopez Cordel
AXELEO - Yves de Montcheuil**
CENTREON - Julien Mathis
CRITEO - François Lhemery
DATA LEGAL DRIVE - Maÿlis Staub
HOLNEST - Patrick Bertrand**
ITESOFT - Jean-Luc Saouli
MEDIATECH SOLUTIONS - Hervé Cebula
OODRIVE - Stanislas de Rémur
SALESFORCE - Julie Robin
SENSIOLABS - Grégory Pascal
SERENA - Bertrand Diard*
SINEQUA - Fabrice de Sallabery
SYSTNAPS - Jawaher Allala
TALENTSOFT - Ségolène Finet
VITRUVIAN PARTNERS - Nicolas Macquin**

* le bureau 2021 : Président Pierre-Marie Lehucher, Vice-Président et trésorier Antoine Wattinne, Vice-Préident Sébastien Massart
**membres qualifiés

NOS **MEMBRES**

808 LABS (BTU PROTOCOL)

A
ACCEDIAN FRANCE SAS
ACCESSIBLE CONSEILS
ACHAT SOLUTIONS
ACTIVEEON
ADELYCE
ADEQUASYS FRANCE
ADMILIA
AD SCIENCE
AGENCE FRANCAISE INFORMATIQUE
AGORA SOFTWARE
AIRWEB
AKIO SOFTWARE
AKUITEO
AMADEUS SAS
AMALIA SAS
AMALTO TECHNOLOGIES
AM TRUST IT
ANAKEEN
ANRITSU SA
APPLE DISTRIBUTION INTERNATIONAL LTD
APPLE FRANCE
APPLIDGET
ARAGON-ERH
ARCADE
ARDANS
ARPEGE
AS-TECH SOLUTIONS
ASTON ITRADE FINANCE
AVANTEAM

B
BERGER LEVRAULT
BIZZ4
BONITASOFT
BRAINWAVE
BSPORT

C
CASHNOWMOBILE
CAST
CEGEDIM INSURANCE SOLUTIONS
CEGID
CENTREON SOFTWARE SYSTEMS FRANCE
CGSI
CLEVY
CLIK'N DO ID CONTACT
CODINGAME
COHERIS
COMPUTER ENGINEERING
CRITEO
CYME

D
DASSAULT SYSTEMES SE
DATA DYNAMIC SYSTEMS (DDS LOGISTICS)
DATAFIRST
DATAKIT
DATA LEGAL DRIVE
DAVAI!JPL
DAVID FISCHER (INNAVOLOG)
DELIVER.EE
DEVCOMWEB – MICROLOGICIEL
DOCPROCESS FRANCE
DOCTRINE (FORSETI SAS)
DROPBOX FRANCE

E
EASIWARE
EASY VISTA
E-ATTESTATIONS.COM
EDATER
EDICIA
EFFICIENTIP
EFLUID SAS
EKSAE
EL2I INFORMATIQUE
ELAB
ELEVO
EPTICA SA
ESI GROUP
E-SIMS
EUCLEAD
EURECIA
EURODECISION

F
FACEBOOK
FASTERCOM
FIFTY
FINALCAD
FINANCE ACTIVE
FINANCE SOCIALE FRANCAISE
FITNET MANAGER
FITTINGBOX
FUTURMASTER

G
GB AND SMITH
GENARIO
GENESE INFORMATIQUE
GESTIMUM
GFI PROGICIELS
GLAZE
GOLAEM
GOOGLE FRANCE
GROUPE SENEF

H
HBS RESEARCH
HOLY-DIS

I
IIDNOMIC
INCENTEEV
INTEMPORA
INTERSEC
INTRASEC
INTUIT FRANCE SAS
INVIVOO SOFTWARE
INVOKE
IN-WEBO TECHNOLOGIES
IOGA
ISAGRI (GROUPE)
ISATECH
ITESOFT
IT-LOG-ONE
IVALUA
IWE

J
JLB INFORMATIQUE
JVS - MAIRISTEM SAS

K
KH CORPORATE
KHRESTERION
KITRY
KONVERGENCE BUSINESS & TECHNOLOGIES
KRONO-SAFE

L
LASCOM
LMBA
LOGICIEL SERVICE ENTREPRISE (L.S.E)
LUCCA

M
MACOMPTA.FR
MASTERCARD FRANCE
MEDIATECH - CX
MOBILISPRO
MOBYDOC
MOMINDUM
MPHASIS WYDE
MYPRM

N
NEED4VIZ
NEED SOLUTIONS
NEOFI SOLUTIONS
NEOTYS
NETIKA SOLUTIONS IMMOBILIERES
NEXTOPS (OPENAIRLINES)
NUMVISION
NUTRITORING MEDICAL SYSTEMS

O
OCI URBANISME
ODASEVA TECHNOLOGIES
OODRIVE
OPENDATASOFT
ORACLE FRANCE
ORACLE NETSUITE
ORFEO
OSLO
OXYAD SOFTWARE

P
PITCHBOY
PLANISWARE
PRAXEDO
PRIM'X TECHNOLOGIES
PRINCEPS
PROTYS - DECLARANET
PURPLEMET
PYX4

Q
QUASARDB (BUREAU 14)

R
ROHDE & SCHWARZ CYBERSECURITY SAS

S
SALESFORCE
SALVIA DÉVELOPPEMENT
SAMDOC MEDICAL TECHNOLOGIES
SATELIX
SATELLIZ
SCALITY
SCIFORMA INTERNATIONAL
SEAL - EVENT CATALYST
SECUSERVE
SELLSY
SENSIOLABS
SENTRYO
SERENEO
SERENSIA
SERIOUS FACTORY
SERVICEPILOT TECHNOLOGIES
SHOP APPLICATION
SICEM
SIDETRADE
SIMCO
SIMPLICITÉ SOFTWARE
SINEQUA
SKYDEA
SMART PUBLIC
SMARTSIDE
SMILE'IN
SOCIABBLE
SOFTFLUENT
SPORT HEROES GROUP
STORMSHIELD
STRATOCORE
STREAMWIDE
SYDEV
SYFADIS
SYKIO
SYSTNAPS

T
TALENTSOFT
TALIANCE GROUP
TELAMON
TELELOGOS
THALES DIS TECHNOLOGIES B.V
THEGREENBOW - SISTECH SASISTECH
TOLEDE
TOOL4STAFFING
TOPSYS
TOUCAN TOCO
TRANSACTION CONNECT
TRIIPTIC
TRUSTINSOFT S.A.S

U
UBER FRANCE SAS
UNIVERSIGN
UPFLOW

V
VAL SOLUTIONS SAS
VIAVOO
VISA EUROPE LIMITED
VISIATIV SOFTWARE (VDOC SOFTWARE)
VITRUVIAN PARTNERS LIMITED

W
WHALLER
WIZTOPIC
WIZZCAD
WORK FOR GOOD

Y
YOUSIGN
YSEOP

Z
ZELROS
ZOLL MEDICAL FRANCE
ZUORA SERVICES LLC

SELFIE

#TECH INSTAGRAM

Suivez la vie en backstage de toute l'équipe TECH IN France sur Instagram. Coulisses, networking, worklife, team challenge, voyages...

Pas encore abonné ? C'est par ici ⟶ @techinfrance

Contacts

Contact Adhésion et Comptabilité
Allyson Parmentier
a.parmentier@techinfrance.fr

Contact Communication et Partenariats
Stéphanie Haddad
s.haddad@techinfrance.fr

Contact Affaires Publiques
Manon Deveaux
m.deveaux@techinfrance.fr

+331 40 32 45 90

OURS

Directeur de publication
Pierre-Marie Lehucher
Coordination & Rédaction
Loïc Rivière
Rédaction
Olivier Robillart
Marjorie Volland
Stéphanie Haddad

Création graphique & maquette
Laura Pineau & Sixtine Crosnier

Photographies
Stéphane Lagoutte
Julien Philippy
IStock
Unsplash

Impression
Axiom Graphic

TECH'IN FRANCE

13 rue La Fayette
75009 Paris

Edition décembre 2020 - Conception et réalisation TECH IN France